Budget principal des dépenses

8,350 millions affectés au service de la dette, comparativement aux 6,500 millions au cours de l'année précédente. Une grande partie de l'argent que l'administration fédérale verse au titre du service de la dette pourrait être, à juste titre, considérée comme des paiements de transfert, puisqu'il s'agit d'argent qui est versé directement aux Canadiens.

Je reconnais volontiers que l'ampleur de la dette nette du Canada me préoccupe, et qu'elle préoccupe mes collègues aussi. Toutefois, elle apparaît moins inquiétante lorsqu'on la replace dans le contexte canadien des 25 dernières années. On prévoit que notre dette nette, en 1979, s'établira à 22.2 p. 100 du produit national brut, ce qui constitue une augmentation de 3.3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, mais de 3.2 points procentuels seulement par rapport à 1972. En 1962, soit dix ans avant, elle représentait 33 p. 100 du PNB, et en 1952, 52 p. 100. Je présente ces chiffres, monsieur l'Orateur, uniquement pour replacer la dette nationale dans son contexte. Cette dette est loin de constituer encore un fardeau à la croissance et au développement économiques.

Jusqu'à maintenant, monsieur l'Orateur, j'ai parlé des paiements de transfert, de la dette et des dépenses totales. Je voudrais maintenant attirer l'attention des honorables députés sur l'un des aspects les plus importants de ce budget: les dépenses nettes de fonctionnement et de capital de l'administration fédérale demeurent absolument fixes pour 1979-1980. Les dépenses de fonctionnement et de capital de l'administration fédérale ne coûteront pas un dollar de plus que l'année précédente.

• (1520)

Des voix: Bravo!

M. Buchanan: Dans le cadre de ses propres activités, l'administration fédérale absorbe toutes les augmentations de prix et de demande sans dépenser un seul dollar de plus qu'au cours de l'année financière en cours. En termes réels, le pouvoir d'achat des ministères a diminué à cause de l'inflation. Il n'en reste pas moins que même dans ce cadre restrictif, nous avons été en mesure de prendre quelques initiatives. Nous n'avons pas oublié le besoin pressant du pays en travailleurs qualifiés. Nous avons affecté des ressources supplémentaires aux programmes de formation et au développement du marché du travail. Et je dois dire que je suis extrêmement encouragé par la mise sur pied du Conseil ministériel de l'expansion économique, que préside mon prédécesseur, et par les impressionnants travaux déjà en cours pour améliorer le climat économique du pays.

Nous avons mis au point des politiques, et affecté des fonds, afin d'encourager les entrepreneurs à profiter des occasions qui se présentent. Nous nous efforçons d'améliorer l'environnement économique fondamental par le moyen de stimulants à la recherche et au développement ainsi que par d'autres stimulants à l'investissement dans le secteur privé par le biais d'avantages fiscaux et autres. Et tout ceci, monsieur l'Orateur, dans un cadre financier qui a été défini, pour la première fois dans l'histoire, huit mois avant le début de l'année financière, et ce, à un niveau bien inférieur au taux de croissance prévu du PNB.

Les prévisions pour le total des dépenses sont de 52.6 milliards de dollars, et c'est le montant total. J'ai bon espoir que, comme au cours des quatre dernières années, nos dépenses seront inférieures à ce plafond. La taille de notre Fonction

publique a baissé de 2.1 p. 100, alors que la population, la population active et la demande de services se sont accrues. Notre dette nationale nette, exprimée en pourcentage du PNB, est considérablement inférieure à ce qu'elle était il y a dix ans. Les sommes dépensées au titre du fonctionnement de l'administration et de biens d'équipement sont exactement les mêmes qu'au cours de l'année financière précédente, pas un dollar de plus. Sommes-nous en présence d'un gouvernement dépassé par les événements, incapable de contrôler ses politiques financières? Qui peut dire, sans mauvaise foi, que l'administration fédérale a perdu le contrôle de ses dépenses?

Une voix: Mettez mon nom sur la liste.

M. Buchanan: Les preuves sont là. Année après année, nous avons fixé des plafonds, qui comprennent les budgets supplémentaires et toute autre dépense à faire ou prévue, et nous ne les avons pas dépassés. Jamais ces plafonds n'ont même été menacés. La preuve est là, dans le Livre bleu, et dans la brochure qui l'accompagne, que le Conseil du Trésor prend bien soin d'acheminer à chaque député. Toutes les dépenses gouvernementales y figurent; 60 p. 100 sont statutaires, le reste doit être approuvé par le Parlement pour affectation. Il n'y a rien de caché. Tout est là.

Chaque dollar qui passe par le Trésor fédéral est comptabilisé dans le budget principal. Comme je l'ai dit plus tôt, monsieur l'Orateur, les renseignements que je présente aux députés portent sur l'ensemble du programme des dépenses publiques proposées, y compris les réserves pour des budgets supplémentaires, des prêts, des subventions et des subsides, et des dépenses budgétaires et non budgétaires. Tout est là, qu'il s'agisse d'articles comme les subventions et les contributions, qui doivent être approuvés dans des lois portant affectation de crédits, ou les articles relevant d'autres lois.

Nous reconnaissons, cependant, que des renseignements supplémentaires seraient utiles aux honorables députés. J'ai mentionné en Chambre, il y a quelques jours, en réponse à une question du député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey), nos projets pour améliorer la présentation du budget principal. J'insiste sur le fait qu'il n'y a aucune omission dans les renseignements que fournit le budget principal. Toutefois, j'estime qu'on peut en améliorer la présentation et le contenu afin que les députés puissent les lire, les comprendre et les évaluer plus facilement. Je ne veux pas anticiper sur la contribution qu'apportera le comité des comptes publics, mais je veux souligner que je serai ouvert et sympathique à l'égard des suggestions qui seront émises.

Il est également possible de fournir des renseignements additionnels en ajoutant des détails mais sans le matériel plus complexe. De plus, nous pourrons peut-être améliorer le contenu de façon à aider les gestionnaires à mettre en œuvre le programme de dépenses du gouvernement, et fournir ainsi une meilleure base de comparaison des dépenses réelles et des prévisions, à des fins d'évaluation et de prise de responsabilité.

Je prévois présenter ce printemps aux honorables députés un projet sur les principes et la nouvelle présentation du budget des dépenses. J'espère qu'il y aura alors discussions et consultations avec vous, avec les ministères et avec d'autres intéressés. S'il apparaît qu'il y a assentiment général, je proposerais, comme projet pilote, qu'un certain nombre de ministères choisis présentent leurs budgets respectifs dans la nouvelle et l'ancienne présentation pour l'année financière 1980-1981. Ce